**Avantages du frère**

Il a toujours habité avec ses parents *(excepté plus ou moins 4 ans lorsqu’il était marié)*, et la maison est l’adresse sociale de la S.P.R.L. Élise Lejeune créée par eux.

A-t-il, d'une certaine façon, profité de cette situation, d'autant plus qu'il loue, et depuis de nombreuses années, SA maison à quelques mètres de là ?

En sachant ceci :

* Il a commencé à travailler pour la S.P.R.L. à 18 ans.
* Il a habité 4 ans avec son épouse *(divorcé depuis)*.
* Le dernier parent est décédé le 20 janvier 2015.

Sauf erreur de calcul, et pendant **33 ans** il n’a pas payé les charges de la maison des parents, à savoir :

* Revenu cadastral *(SPF Finances) (frais généraux de la S.P.R.L)*.
* Mazout de chauffage *(frais généraux de la S.P.R.L)*.
* Eau *(SWDE) (frais généraux de la S.P.R.L)*.
* Diesel routier pour sa voiture *(frais généraux de la S.P.R.L)*.
* Administration communale *(payé par les parents… voir leurs comptes)*.
* Brutélé *(payé par les parents… voir leurs comptes)*.
* Nourriture.
* Entretiens quelconques…
* Etc…

Et, de surcroît, il possède SA maison à quelques mètres de là qu’il loue depuis plus de 30 ans !

Philippe DELBROUCK